

Le [CGBE](#) (siège social à Nantes) est un cabinet de conseil à l'assuré qui prend en charge les dossiers de personnes ayant subi un sinistre, et ce afin d'accélérer les procédures menant au dédommagement par l'assurance de leur clients. Il vient de s'offrir une nouvelle installation du côté de Saint-Brieuc (Côtés-d'Armor), implantation qui sera dirigée par Yvon Le Riboter. [www.cgbe.fr](http://www.cgbe.fr)